

Domaine: Arts plastiques, visuels et de l'espace	
Option : Architecture d'intérieur	
Programme de cours : 2024 - 2025	
Cycle MASTER	MASTER 2
Langue d'enseignement : français	

Compétences et acquis d'apprentissage	
1	Conduite d'une recherche originale sur la base de l'expérimentation et réalisent des œuvres artistiques singulières situées dans un contexte élargi théorique, historique, sociopolitique, etc. ;
2	Acquisition avérée des connaissances hautement spécialisées et des compétences en architecture d'intérieur faisant suite à celles qui relèvent du niveau de bachelier. Ces connaissances et ces compétences permettent de développer ou de mettre en œuvre des propositions artistiques de manière originale, dans le cadre d'une recherche ou d'une création ;
3	Mise en oeuvre, articulation et valorisation, de manière singulière, ces connaissances et ces compétences en vue de construire des propositions artistiques dans des contextes expérimentaux et pluridisciplinaires ;
4	Mobilisation de ces connaissances et de ces compétences, dans un monde complexe et changeant, en vue d'inventer des propositions artistiques et de forger des outils critiques ;
5	Action à la jonction de domaines hétérogènes, artistiques, politiques, esthétiques, philosophiques, sociétaux, etc. ;
6	Assumer une démarche et une production artistiques également validées en dehors du champ académique ;
7	Présentation de leurs productions, communication à leurs propos et prise en compte les conditions de réception, de transmission et de communication des œuvres selon des modalités adaptées au contexte ;
8	Développement et intégration d'un fort degré d'autonomie qui leur permet de poursuivre leur pratique et leur formation, d'acquérir de nouveaux savoirs et de développer de nouvelles compétences pour pouvoir évoluer dans des contextes culturels, sociaux et professionnels diversifiés et en mutation.

UE 11 : Finalité rénovation	Crédits : 12 crédits
Coordinateur de l'UE :	
Activités d'apprentissage dans l'UE	Titulaire de l'AA
Architecture / Rénovation	Laurence Dupont
Techniques et technologies / Matériaux	Jean-Pierre Renuard
Droit / Notions de législation	

Type d'enseignement, organisation, durée et évaluation

	Type	Organisation	Durée	Evaluation
Architecture / Rénovation	Artistique	Annuel	2H/semaine	Continue
Techniques et technologies / Matériaux	Technique	Annuel	2H/semaine	Continue
Droit / Notions de législation	Théorique	Q2	12H/an	Continue

Pas de seconde session pour les cours de type artistique

Unités d'enseignement pré-requises

UE 5

Objectifs de l'enseignement

<p>Architecture / Rénovation</p> <p>L'étudiant sera capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'utiliser les connaissances acquises pour mener une démarche artistique personnelle. - D'analyser l'espace proposé et d'en dégager les atouts et défauts en termes de fonctionnalité spatiale, de structure portante et non portante, de matériaux et de techniques spéciales. - De proposer une solution de rénovation adéquate à une situation proposée. - D'analyser, critiquer, synthétiser, et maîtriser un certain degré de conceptualisation et d'abstraction. - De discerner dans un bâtiment existant les éléments à préserver lors d'une intervention en rénovation tant sur le plan esthétique que technique. - D'assurer des tâches conceptuelles et créatrices en tenant compte des contextes spatiaux et temporels d'un bâtiment.
--

- De répondre à un programme défini par un client potentiel.
- D'être judicieux dans sa proposition de gamme de matériaux.
- De proposer un choix argumenté sur les couleurs et les teintes.
- De transcrire sur le plan graphique ses intentions par l'élaboration de plans généraux et de détails.

Techniques et technologies / Matériaux

L'étudiant sera capable de:

- D'établir les pièces graphiques visant la parfaite compréhension d'un projet de rénovation.
- D'établir un dossier comprenant l'ensemble des pièces constituant les descriptifs nécessaires à la parfaite compréhension d'un projet de rénovation (cahier général et cahier spécial des charges – métré détaillé, métré récapitulatif et métré estimatif).
- Tenant compte de son projet personnel, l'étudiant sera capable d'adapter les articles des cahiers des charges et les métrés (détaillé et récapitulatif) aux fins du respect d'un budget imposé (options et variantes).
- D'analyser l'espace proposé et d'en dégager les atouts et défauts en termes de fonctionnalité spatiale, de structure portante et non portante, de matériaux et de techniques spéciales.

Droit / Notions de législation

L'étudiant sera capable de:

- D'appréhender les notions relatives au contrat d'architecture d'intérieure avec la maîtrise d'ouvrage
- D'appréhender les notions relatives au contrat des entreprises avec la maîtrise d'ouvrage
- D'appréhender les notions relatives au cahier des charges administratives liées au dossier pour exécution.
- D'appréhender les notions générales relatives au droit de la construction

Description de l'enseignement

Architecture / Rénovation

Programme :

- Approche et analyse architecturale d'un espace construit notamment sur l'enveloppe et la structure architecturale.
- Approche de diverses méthodes de communication graphique : de l'esquisse au projet.
- A partir d'un bâtiment de petite envergure, apporter une solution de rénovation en adéquation avec le bâtiment et le programme proposés soit par un client potentiel soit par le professeur.

Organisation

- Les cours comprennent un ensemble d'exposés théoriques complétés d'une approche personnelle de l'étudiant en ce qui concerne les choix dans le projet de l'étudiant.
- Des rencontres et rendez-vous.

Techniques et technologies / Matériaux

Programme :

- Approche et analyse technique et structurelle d'un espace construit.
- Appréhension des notions élémentaires liées aux divers matériaux et matériels utilisés en parachèvement et en techniques spéciales.
- Approche de divers méthodes de communication : représentation graphique du plan général, des plans particuliers et des plans de détails. - En complément des pièces graphiques, élaboration d'articles visant l'élaboration des cahiers administratifs et technique des charges.
- Elaboration de métrés (détaillé et récapitulatif) avec les notions de types de marché, d'unités et de quantités.

Organisation :

- Les cours comprennent un ensemble d'exposés théoriques dispensés en groupe ou de manière individuelle tenant compte du projet de l'étudiant.
- Les cours comprennent des visites de chantier de manière à appréhender les notions élémentaires relatives aux différents intervenants, au procès-verbal et au vocabulaire.

Droit / Notions de législation

Programme :

- Approche et analyse de contrats d'architecture
- Approche et analyse de contrats d'entreprises.
- Approche et analyse de cas concrets (assurance, procédures,...)

Organisation

- Les cours comprennent un ensemble d'exposés théoriques complétés d'une approche personnelle de l'étudiant

Acquis d'apprentissage et compétences visées

Architecture / Rénovation

1-2-3-4-5-6-7-8

Techniques et technologies / Matériaux

1-2-3-4-6-7-8

Droit / Notions de législation

2-8

Mode d'enseignement

Architecture / Rénovation

Présentiel

Techniques et technologies / Matériaux

Présentiel

Droit / Notions de législation

Présentiel

Modalités d'évaluation et critères

L'évaluation de l'UE repose sur une épreuve non intégrée (une évaluation par AA). Pour que l'UE soit validée, la moyenne pondérée doit être supérieure ou égale à 50% pour l'UE **et** une note supérieure ou égale à 10/20 pour chacune des AA qui la composent.

	Pondération en crédits
Architecture / Rénovation	6 crédits
Techniques et technologies / Matériaux	4 crédits
Droit / Notions de législation	2 crédits

Architecture / Rénovation

Evaluation continue (évaluations établies sur base des entretiens avec l'étudiant)

Evaluation de l'avancement des divers dossiers.

Evaluation durant la session d'évaluation de juin lors d'évaluation artistique.

Techniques et technologies / Matériaux

Evaluation continue (évaluations établies sur base des entretiens avec l'étudiant)

Evaluation de l'avancement des divers dossiers.

Evaluation durant la session d'évaluation de juin lors d'évaluation artistique.

Droit / Notions de législation

Evaluation continue (évaluations établies sur base des entretiens avec l'étudiant)

Evaluation lors d'un examen ORAL

Bibliographie

Architecture / Rénovation
Techniques et technologies / Matériaux
Droit / Notions de législation

Mots clés

Architecture / Rénovation
Rénovation – Architecture d'intérieure - Matériaux
Techniques et technologies / Matériaux
Rénovation – Matériaux
Droit / Notions de législation
Rénovation – Droit de la construction